



Déclaration Préalable
Commission Consultative Paritaire catégorie C du 25 AVRIL 2019

Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les élus,

Nous siégeons pour cette nouvelle instance, et nous espérons un dialogue social constructif durant ce mandat.

Notons que seule La CGT est représentative dans cette instance.

Bien qu'ayant observé des dysfonctionnements dans la mise en place de cette nouvelle entité lors de réunion préparatoire, (documents non transmis), la CGT portera haut et fort les revendications des salariés qu'elles soient liées entre autres aux conditions salariales et aux conditions de travail.

En parlant de conditions salariales, y aura-t-il un échange ou concertation avec les représentants du personnel concernés sur une évolution profitable aux agents.

Par ailleurs, les conditions se sont considérablement durcies pour les contractuels dans l'application du protocole portant sur le régime indemnitaire.

Notre crainte est sur la non reconduction systématique des contrats notamment pendant la période estivale.

La CGT souhaite une vigilance accrue et un recensement des besoins et ainsi sécuriser le parcours professionnel pour nos collègues, en les en informant le plus tôt possible.

Enfin, Monsieur le Président a annoncé une politique de déprécarisation, ainsi la CGT sera très attentive sur les modalités d'exécution.

Les élus CGT